

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Explorer scientifiquement une problématique profession			
Ancien Code	PAMI4B49SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4490		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	228 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Laurie DEWULF</b> (dewulfl@helha.be) Caroline PIERSON (piersonc@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette UE constitue la finalité des cours de méthodologie du cursus bachelier sage-femme amenant l'étudiant.e à argumenter une problématique au départ d'une situation professionnelle. L'étudiant-e est initié à la recherche scientifique, favorisant une approche fondée sur les preuves, ce qui répond aux exigences actuelles de la profession, renforçant l'autonomie, la rigueur méthodologique et la communication professionnelle, tout en contribuant à la valorisation et à l'évolution du métier de sage-femme.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

#### *Acquis d'apprentissage visés*

Problématiser au départ d'une situation professionnelle

Justifier les ressources sélectionnées

Choisir sur base de sources documentaires les thématiques émergentes qui permettent de répondre à la problématique

Argumenter les implications pour la pratique

Argumenter son développement professionnel au travers du travail de fin d'études

#### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	12 h / 1 C
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	192 h / 16 C
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	10
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	160
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIUREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

### **5. Cohérence pédagogique**

Le travail de fin d'études en bachelier sage-femme constitue l'aboutissement du parcours académique en permettant à l'étudiant(e) d'intégrer les savoirs théoriques et pratiques acquis durant la formation. Ce travail développe la réflexion critique et la capacité à analyser des situations professionnelles complexes, compétences indispensables à une pratique autonome et responsable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie 4			
Ancien Code	15_PAMI4B49SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4491		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Laurie DEWULF</b> ( <a href="mailto:dewulfl@helha.be">dewulfl@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

L'activité d'apprentissage de méthodologie offre des outils et permet une guidance en vue de la rédaction du TRO

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Accompagner les étudiants dans leur recherche, dans la rédaction du travail écrit et la préparation de la soutenance orale.

Ce cours mobilise les compétences suivantes:

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages

1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs

1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)

4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer

4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition

5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible

6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Présentation du Memento  
Contenu de l'introduction  
Exploration théorique de la problématique  
Exploration pratique de la problématique  
Confrontation des résultats  
Apport personnel  
Conclusion  
Bibliographie

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Dispositifs variés ; exposés magistraux suivis de la mise en pratique au regard des TRO de chaque étudiant.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Entrevue personnalisée ; séances au centre de documentation, disponibilité des enseignantes.

#### **Sources et références**

Côté, J., Filion, F., & Fortin, M.-F. (2005). Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives. Chenelière Éducation.  
Eymard, C., & Thuilier, O. (2020). La recherche en sciences paramédicales. Éditions Lamarre.  
Favre, N., & Kramer, C. (2016) La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé. (2e éd.). Éditions Lamarre.  
Soyer, L., Tanda, N., & Moncet, M.-C. (2015). Diplôme d'État infirmier - UE 3.4 et 5.6 - Initiation à la démarche de recherche et traitement de données : Semestres 4 et 6. Vuibert.

--

Autres sources consultables sur ConnectED

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

### **4. Modalités d'évaluation**

#### **Principe**

Une présence régulière assidue et responsable au cours est recommandée

La cote du TRO qui reportée dans cette AA.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100
----------------------	--	--	-----	-----	-----	-----

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### ***Dispositions complémentaires***

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais			
Ancien Code	15_PAMI4B49SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4492		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	192 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Laurie DEWULF</b> (dewulfl@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Méthodologie:

Cette AA constitue la finalité des cours de méthodologie du cursus bachelier sage-femme amenant l'étudiant.e à argumenter une problématique au départ d'une situation professionnelle.

Anglais :

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Partie TFE

Accompagner les étudiants dans leur recherche, dans la rédaction du travail écrit et la préparation de la soutenance orale.

Ce cours mobilise les compétences suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages

1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs

1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)

4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer

4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition

5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible

6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en oeuvre durant et après l'intervention  
Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Partie Anglais

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, l'étudiant soit capable de :

- formuler correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- structurer correctement en anglais des phrases simples.
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- appliquer la théorie grammaticale dans des exercices.
- comprendre, formuler et répondre à des questions, traduire des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Partie TFE

L'introduction

Exploration théorique de la problématique

Exploration pratique de la problématique

Confrontation des résultats dont l'abord de la sage-femme

Apport personnel

Conclusion

Bibliographie

Partie Anglais

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- un parcours linguistique en anglais créé dans le but d'aider l'étudiant à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel infirmier.
- une table de discussion (module de 5 heures) structurée à partir de mises en situations avec des personnes soignées.

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Partie TFE

Application des explications données lors des séances de méthodologie de la recherche, sur base des documents du MEMENTO.

Partie Anglais

· 1. Test d'anglais (Wallangues), réalisé en autonomie au Q1 avant le 1er cours, permet à l'étudiant et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter l'étudiant vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3)

o module 1 : A1; A1 et A2

o module 2 : B1 et plus.

o Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.

o le module 2 sera organisé à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

· 2. Réalisation en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q2) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85 % ou 100% non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées.

· 3. Participation active aux modules selon le résultat du test Wallangues (cf. horaires).

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

### Partie TFE

Accompagnement par un conseiller méthodologique tout le long de la rédaction. Disponibilité des enseignantes et coordinatrices TRO.

### Partie Anglais

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.

- Parcours disponible librement sur ConnectED ;
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED ;
- Disponibilité de l'enseignante.

## **Sources et références**

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
  - Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
  - Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
  - Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Côté, J., Filion, F., & Fortin, M.-F. (2005). Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives. Chenelière Éducation.
- Eymard, C., & Thuilier, O. (2020). La recherche en sciences paramédicales. Éditions Lamarre.
- Favre, N., & Kramer, C. (2016) La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé. (2e éd.). Éditions Lamarre.
- Soyer, L., Tanda, N., & Moncet, M.-C. (2015). Diplôme d'État infirmier - UE 3.4 et 5.6 - Initiation à la démarche de recherche et traitement de données : Semestres 4 et 6. Vuibert.

--

Autres sources consultables sur ConnectED

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet

+ MENMENTO et document annexe au travail du TRO consultable sur connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable. Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Activation de la note du travail de fin d'études uniquement si le parcours d'anglais a été réalisé dans son entièreté.

Partie TFE:

se référer à la grille de cotation se trouvant sur CONNECTED

## Partie Anglais

Q2 pas d'évaluation, mais

Pour activer les notes des autres Activités d'apprentissage (AA) de l'Unité d'enseignement (UE) l'étudiant devra impérativement :

1. Passer le Test Wallangues et déposer l'attestation de niveau sur ConnectED avant le premier cours.
2. Réaliser en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q2) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85 % ou 100% non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées.
3. Participer activement aux modules selon le résultat du test Wallangues (cf. horaires).

Q3 pas d'évaluation, mais

Pour activer les notes des autres Activités d'apprentissage (AA) de l'Unité d'enseignement (UE) l'étudiant devra impérativement :

1. Passer le Test Wallangues et déposer l'attestation de niveau sur ConnectED avant le premier cours
2. Réaliser en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q3) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85 % ou 100% non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées.

3. Participer activement aux modules selon le résultat du test Wallangues (cf. horaires).

Pour toute absence non justifiée : les notes des autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées, même s'il a réalisé le parcours. Une absence d'1h compte pour une absence.

Pour toute absence justifiée aux modules par un certificat médical ou pour motif légitime, l'étudiant devra pour activer les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE.

- au Q2 ou Q3 : réaliser en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée de septembre jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q2) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire.
- en cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85 % ou 100% non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées.
- par ailleurs, l'étudiant devra impérativement contacter le professeur d'anglais et justifier son absence (CM ou motif légitime validé par la direction).

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

## Dispositions complémentaires

La note de l'AA est obtenue grâce à la grille d'évaluation disponible sur CONNECTED.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation - Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier sage-femme" disponible sur CONNECTED et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'			
Ancien Code	15_PAMI4B49SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4493		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Caroline PIERSON</b> (piersonc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Selon la loi du 22 avril 2019, loi relative à la qualité de la pratique des soins de santé, l'article 8 précise : « Le professionnel des soins de santé dispense uniquement des soins de santé pour lesquels il dispose de la compétence et de l'expérience nécessaires démontrables. Le professionnel des soins de santé tient à jour un portfolio contenant les données nécessaires, de préférence sous forme électronique, et démontrant qu'il dispose des compétences et de l'expérience nécessaires. »

"La sage-femme veille à l'amélioration permanente de l'image de la profession et à la professionnalisation, ....

Elle mène une réflexion critique sur sa propre pratique et intègre ses réflexions dans sa pratique professionnelle.

Elle mène une réflexion critique sur son expertise professionnelle.

Elle élabore et exécute un plan de développement professionnel personnel adéquat"

L'étudiante de bloc 4 s'ancre dans une posture reflexive qu'elle met en lumière via une expérience de stage choisi en fonction de ses aspirations professionnelles.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Analyser ses objectifs en profondeur

Choisir un mode décisionnel en utilisant un modèle réflexif vu en cours

Expérimenter une Analyse de Pratique par le biais de la confrontation d'idées

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

- Accompagnement dans l'explicite de la démarche réflexive
- Elaboration d'objectifs personnels en lien avec l'identité professionnelle

-Recherche de lieux de stages pour développer les compétences 1 et 2 en lien avec les objectifs

## Démarches d'apprentissage

### Atelier synchrone en présentiel :

- réception : présentation de processus réflexifs particulièrement en lien avec l'écriture réflexive
- expérimentation des modèles reflexifs professionnels compléxes
- exercisation : atelier d'écriture
- métacognition : préparation du stage: rédaction des objectifs, expliquer la pertinence du choix de lieux de stage

### Métacognition

Rédaction d'un travail reflexif de synthèse en non présentiel assyncrone, avec l'accompagnement d'un Tuteur à distance (enseignante du cours)

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Validation des objectifs par l'enseignant avant le départ en stage
- Encadrement individualisé lors des ateliers d'écriture
- Tuteur à Distance : facilite le questionnement, aide l'assimilation de la théorie en faisant lien (aide à la clarification des productions individuelles)

## Sources et références

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement des compétences . Québec: Presses de l'Université du Québec.

Legault, G. A. (2008). La pratique réflexive et le praticien en éthique. Colloque de l'APEC Québec, juin. Document disponible à l'adresse <[http://www.reoq.ca/wp-content/themes/theme1070/doc/colloques/2008\\_legault\\_pratique.pdf](http://www.reoq.ca/wp-content/themes/theme1070/doc/colloques/2008_legault_pratique.pdf)>.

Paquay, L., Van Nieuwenhoven, C. & Wouters, P. (2010). L'évaluation, levier du développement professionnel : Tensions, dispositifs, perspectives. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.paqua.2010.01.

Dubois, L., Bocquillon, M., Romanus, C. & Derobertmasure, A. (2019). Usage d'un modèle commun de la réflexivité pour l'analyse de débriefings post-simulation organisés dans la formation initiale de futurs policiers, sages-femmes et enseignants. *Le travail humain*, 82, 213-251. <https://doi.org/10.3917/th.823.0213>

Vacher, Y (2022) Construire une pratique réflexive : Comprendre et agir 2e édition de Boeck Supérieur

La bibliographie sera complétée via les recherches des étudiantes (cocostruite via les notes de cours).

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports postés sur connected :  
Power Point  
notes de cours

Responsabilité professionnelle de la sage-femme : Compétences essentielles, Philosophie et modèle de pratique ICM Dernière édition 1 juin 2023 consultable sur <https://internationalmidwives.org/fr/resources/responsabilite-professionnelle-de-la-sage-femme>

--

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- choix d'un stage de développement de compétence C1 et C2 , élaboration d'objectif, analyse reflexive

-Travail écrit individuel à poster sur ConnectED après la fin du stage presté.

-Se référer au document intitulé: UE 49. AIP : Démarche réflexive et développement professionnel :

Support d'évaluation: consignes et attendus posté sur connected

### Critères minimuns :

Respect des consignes de rédaction du travail

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité et du non-jugement

Respect de la date de remise des travaux

Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

Si UE non validé au Q2 : amélioration du travail écrit au Q3

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).